

*Interpellation présentée par le député :
M. Roger Deneys*

Date de dépôt : 23 septembre 2010

Interpellation urgente écrite

Ecoles primaires genevoises : quelles mesures pour garantir des conditions d'enseignement appropriées ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Compte tenu de la diversité d'origines, de conditions sociales, d'aptitudes, de comportements des enfants qui fréquentent l'école primaire publique genevoise, il apparaît opportun de garantir des conditions d'enseignement optimales, qui ne laissent pas certains élèves sur le bas-côté de la réussite scolaire pour des questions d'économies à court terme.

Le constat, que lors de cette rentrée scolaire 2010, les classes de plus de 20 élèves ne sont pas rares, est donc de nature à nous inquiéter particulièrement.

Dans cette optique, le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer combien d'enseignants supplémentaires auraient dû être engagés à l'école primaire lors de cette rentrée 2010 pour garantir des effectifs maxima de 20 élèves par classe ? Je remercie également par avance le Conseil d'Etat de bien vouloir nous indiquer quel sera l'impact financier d'un tel engagement d'enseignants ?